

Il y a un peu plus de six mois, nous étions réunis ici afin d'étudier ensemble les moyens que nous pourrions prendre pour aider la Pologne et la Hongrie à se diriger vers la démocratie et à ouvrir leurs marchés.

Depuis ce temps, tout a bien changé. Le vent qui s'est levé en Pologne et en Hongrie a maintenant balayé pratiquement toute l'Europe centrale et l'Europe de l'Est. Le mur de Berlin s'est écroulé, le rideau de fer s'est déchiré, les régimes totalitaires sont tombés, et une nouvelle Europe est née.

Le Canada a des liens de famille profonds avec ces pays en transformation. En effet, un Canadien sur dix tire ses origines de l'Europe de l'Est ou de l'Europe centrale et le Canada veut mettre ses compétences au service des changements qui se produisent en Hongrie, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en République démocratique allemande, en Bulgarie, en Yougoslavie et en Roumanie. Nous avons mis sur pied un groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est pour mettre au point notre programme d'assistance élargi, l'administrer et coordonner les activités des secteurs privé et public en ce domaine. Ce groupe a tenu des consultations intensives avec des groupes et des particuliers pour les encourager à aider soit financièrement, soit par d'autres moyens concrets.

Le gouvernement canadien apportera une contribution additionnelle de 60 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour assurer l'efficacité du programme d'aide.

Le premier élément du programme concernera le raffermissement de la démocratie dans cette partie du monde. Nous apporterons notre aide dans les domaines prioritaires suivants : les élections, la réforme du droit, la liberté de la presse, la mise en place d'une fonction publique compétente, les droits de la personne et le processus démocratique. Le régime de pleine concurrence ne pourra survivre dans la région s'il n'est pas fermement enraciné dans les principes de la démocratie. Le développement et le renforcement de la démocratie sont de la plus grande importance pour la sécurité de tous.

Le deuxième élément porte sur le développement économique. Il faudra à ce chapitre accorder la priorité à l'acquisition des compétences pratiques nécessaires au fonctionnement efficace d'une économie de marché. Nous avons l'intention d'offrir une assistance technique et des conseils en gestion dans divers domaines, dont l'agriculture, le droit, la fiscalité, la privatisation, l'environnement, les finances et la télécommunication.

Enfin, le programme permettra d'appuyer des activités commerciales bilatérales, notamment la promotion du commerce, la